# MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE 16 JANVIER 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 16 janvier 2020 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain et Mireille Langlois Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage

Était également présent à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Madame Sylvie Blais est absente de la présente séance.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 18h30.

## POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- 01- Adjudication de l'appel d'offres pour l'exploitation d'un restaurant/bar du Centre Plein Air La Souche
- 02- Appel d'offres pour la réfection des trottoirs
- 03- Demande de commandite
- 04- Période de questions;
- 05- Levée de la séance.

# 2020-01-022 01. ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT/BAR DU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

**CONSIDÉRANT QUE,** suite à l'appel d'offres pour l'exploitation d'un restaurant /bar du Centre Plein Air La Souche, aucune soumission n'a été déposée à la date limite du 3 janvier 2020.

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été déposée plus tard que la date limite et étant la seule soumission reçue;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de monsieur Julien McInnis concernant l'exploitation d'un restaurant/bar pour le Centre Plein Air La Souche.

Cette soumission comprend certaines modifications aux spécifications mentionnées dans l'appel d'offres.

Le maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec monsieur Julien McInnis pour la période de janvier 2020 à décembre 2020.

#### Adopté à l'unanimité des conseillers

### 2020-01-023. 02. APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement 2018-12 de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation en date du 28 mars 2019;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale par intérim à soumettre un appel d'offres par voie du système électronique et faire une publication dans le journal pour la réfection des trottoirs.

## Adopté à l'unanimité des conseillers

#### 2020-01-024

#### 03. DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe pour un plan de visibilité à »Secondaire en spectacle», finale régionale secteur Sud (Paspébiac) pour un montant de 300\$

## Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 04. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans la salle.

## 2020-01-025

# 05. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Denis Langlois, à 18h45.

## Adoptée à l'unanimité des conseillers

Henri Grenier	Marlyne Cyr,
Maire	directrice générale par intérim